

Utiliser de manière autonome TELEPAC - perfectionnement

Public cible

Tout paysans déclarant sa PAC !

Objectifs

Approfondissement des connaissances afin de faire ses déclarations PAC de manière autonome sur TELEPAC, le tout en faisant des économies de prestations.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Plus de renseignements

ADEART

adeart.tarn@free.fr

Maison des Associations

Place du 1er Mai

81 100 Castres

Tel. 05-63-51-03-70

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Dates, lieux et intervenants

09 mai 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

Centre Paroissial

81120 Réalmont

Jean-Luc Hervé, paysan et référent PAC de la CONF' 81

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à